

Une lieue au-dessous de Québec, la rivière se sépare en deux, et forme une belle île, qu'on appelle l'île d'Orléans, qui n'environne dix-huit lieues de tour, dans laquelle il y a plusieurs habitans. Les terres y sont fort bonnes; il y a aussi quantité de prairies le long des bords.

Quatre ou cinq cents pas au-dessous de la forteresse, la terre est coupée par une belle rivière nommée la rivière St. Charles, qui a près d'une lieue de large en sa décharge dans la grande rivière; quand la marée est haute... Au-dessous de cette rivière, le pays devient plat et est habité jusqu'à sept lieues en bas.

Québec est situé du côté du nord, et est habité assez avant dans les terres, qui s'y sont trouvées bonnes: il est habité aussi trois lieues en montant.

Pages 32 et 33.—“Du côté du nord, depuis le Cap Tourmente, qui est sept lieues plus bas que Québec, jusqu'au Cap Rouge, qui est trois lieues au-dessus, tout cela est habité, le long du grand fleuve.

Pages 21 et 22.—“Disons un mot de l'habitation des Trois-Rivières. C'est un fort beau pays à voir; un pays plat, point montagneux, qui a de fort beaux bois; plusieurs rivières et lacs entrecoupent ses terres, qui sont toutes bordées de belles prairies.—Les terres que l'on a commencé à désarter sont sablonneuses, mais qui ne laissent pas de produire à merveille, étant un sable gras au-dessus. On s'est bâti seulement du côté du nord.—Il y a comme deux habitations séparées par une grosse rivière: on l'appelle Trois-Rivières, à cause qu'étant entrecoupée par des îles, elle fait comme trois rivières en ce lieu-là, qui vient de dedans les terres du côté du nord.

“Mont-Royal, qui est la dernière de nos habitations françaises, est plus avancée dans les terres. Elle est située dans une belle grande île nommée île du Mont-Royal.”

M. Boucher ne parle pas du fort de Richelieu. Voici ce qu'il dit du poste de Tadoussac; pages 20 et 21. “Tadoussac est un lieu où les navires abordaient autrefois, et où ils faisaient leurs décharges, avant qu'on osât les faire monter jusqu'à Québec... On y a fait bâtir une chapelle, un magasin, et une petite forteresse, à l'occasion de plusieurs sauvages qui y vassent l'été; mais il n'y a personne qui y habite, le pays n'étant pas propre, tant pour les terres que pour la saison, quoique la pêche y soit fort bonne.”

M. Boucher dit, dans son avant-propos: “Vous verrez ci-après les avantages que l'on peut tirer de ces pays pour le temporel, je veux dire pour les biens de la terre. Pour le spirituel, l'on ne peut rien désirer de plus. Nous avons un évêque (M. de LAVAL) dont le zèle et la vertu sont au-delà